

## Le Convoi de l'eau s'achève sans moratoire sur les grands stockages



Le Convoi de l'eau a rejoint Paris, le 26 août.

© Soulèvement de la Terre

« Puisque le Gouvernement et l'agence de l'eau démontrent aujourd'hui qu'ils n'ont aucune volonté de dialogue réel et continuent à passer en force, (...) nous allons devoir appeler à de nouvelles actions encore plus fortes et massives contre les chantiers », a indiqué le collectif Bassines non merci à l'issue du Convoi de l'eau. Organisé par un collectif de syndicats, de partis politiques et d'associations, ce cortège composé de vélos et de tracteurs a parcouru 450 km, de Lezay (Deux-Sèvres) à Orléans (Loiret), avant de rejoindre Paris, le 26 août. Leur objectif : demander un moratoire aux grands projets de stockages d'eau.

À chaque étape étaient associés une thématique et un projet dénoncé par le collectif : méga-bassines, accaparement des terres agricoles, élevage industriel, dégradation de la qualité de l'eau de la Loire. Mais également une mise en lumière du modèle des fermes collectives et coopératives.

À l'issue de ce cortège, des représentants du collectif ont rencontré le président du comité de bassin Loire-Bretagne et la préfète de région et de bassin sans obtenir de moratoire. « En même temps, le panneau de permis de construire est déposé à Priaires. Cela signifie un démarrage imminent d'un nouveau chantier de bassine, regrette Bassines non merci. À Sainte Soline, les travaux de sécurisation sont annonciateurs de la plastification et de la pose de la bâche en vue du remplissage, cet hiver. » Les membres ont fixé une première date de mobilisation, le 8 septembre, lors du procès de militants.



**Dorothée Laperche**, journaliste  
Cheffe de rubrique eau / santé environnement